

RESTRICTED

SR/65

30 May 1949

FRENCH

ORIGINAL, ENGLISH

19 DEC 1950

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SOIXANTE-
CINQUIEME SEANCE

tenue à Lausanne, le lundi 30 mai
1949, à 10 heures.

Présents : M. de Boisanger (France) - Président

* M. Yenisey (Turquie)
M. Ethridge (Etats-Unis)
Dr Azcarate - Secrétaire principal

* Suppléant.

Memorandum des délégations arabes daté du 28 mai.

Le PRESIDENT signale à l'attention de la Commission le dernier memorandum des délégations arabes, qui a été remis la veille et dont la Commission est saisie. Bien que ce texte ne renferme rien qui ne soit déjà connu de la Commission, le Président estime qu'il convient de répondre à ce memorandum. Dans la réponse, il faudrait, une fois de plus, souligner que la transmission par la Commission des memorandums ou des propositions d'une partie à l'autre partie, n'implique pas le moins du monde que la Commission prenne ces textes à son compte et déclarer que la Commission n'envisage pas de modifier la procédure qu'elle a décidé de suivre. Si les délégations arabes refusent de discuter des frontières avec le Comité général, on ne peut pas les forcer à le faire; mais la réponse devrait faire ressortir que la réunion plénière avec la Commission, demandée par les délégations arabes, sera consacrée à la discussion du memorandum arabe du 21 mai et de la question des frontières et qu'à ce moment-là, la Commission demandera aux délégations arabes de faire connaître leur point de vue sur les arrangements territoriaux

mentionnés dans le Protocole du 12 mai. Il faudrait également établir clairement, bien qu'il ne soit peut-être pas nécessaire de l'indiquer en propres termes, que la Commission ne peut admettre que son memorandum du 23 mai (document AR/12) soit regardé comme contraire au Protocole et que ledit memorandum ne sera pas retiré de l'ordre du jour du Comité général.

La Commission approuve les propositions du Président et le Secrétaire principal est chargé d'établir un projet de lettre, qui devra être approuvé par chacun des membres de la Commission et adressé aux délégations arabes le soir même.

Lettre du Dr Eytan en date du 29 mai

Le PRESIDENT donne lecture d'une lettre qu'il a reçue la veille du Dr Eytan et qui contient un nouvel exposé détaillé de la proposition de sa délégation concernant le sort de la "Bande de Gaza" et demande une réponse de la délégation égyptienne.

A ce propos, le fonctionnaire chargé de la presse a signalé à la Commission un télégramme de M. Fisher rendant compte d'un article publié par M. Kimche dans le "PALESTINE POST"; cet article, ainsi que certains commentaires de la rédaction du même journal donnent d'amples détails sur la proposition israélienne relative à la "Bande de Gaza".

M. ETHRIDGE estime que, quelle que soit la valeur du plan, il a été présenté de telle façon qu'il est peu probable qu'il puisse recevoir l'approbation des délégations arabes. Néanmoins, le Dr Eytan considère que cette lettre constitue une nouvelle version de sa proposition originale et demande une réponse. M. Ethridge est d'avis qu'il faut transmettre la lettre telle quelle, aux délégations arabes, avec une note d'envoi.

La Commission approuve la proposition de M. Ethridge.

Réunion avec des représentants d'organisations de secours

La Commission décide d'inviter les représentants des organisations de secours qui se trouvent actuellement à Genève à s'entretenir avec la Commission le mardi suivant.

Le PRESIDENT charge le Secrétaire principal d'adresser des invitations à M. Tuck de l'Organisation internationale pour les Réfugiés, au Général Parminter, de l'Aide des Nations Unies aux réfugiés de Palestine, à M. Ruegger du Comité international de la Croix-Rouge, à M. de Rougé, de la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge, à M. Wriggins, de l'"American Friends Service Committee", ainsi qu'à un représentant de l'Organisation mondiale de la Santé.

Départ de M. Russell Cook

Le SECRETAIRE PRINCIPAL annonce à la Commission que le Chef des services administratifs quitte la Commission pour regagner Lake Success. Le Secrétaire principal tient à dire combien il a apprécié la collaboration, l'assistance et la compétence de M. Cook au cours d'une période difficile et délicate des travaux de la Commission.

La Commission joint ses remerciements à ceux du Secrétaire principal et exprime les regrets que lui inspire le départ de M. Cook.